AIDE AU PERMIS PAR LE CCAS de la VILLE DE LAON

Une aide financière peut être accordée :

- aux demandeurs d'emploi commençant un parcours d'insertion
- aux personnes dont le permis est nécessaire pour se maintenir dans l'emploi ou pour un projet professionnel
- résidant à Laon

L'aide est versée directement à l'auto-école.
Le bénéficiaire s'engage à effectuer 60 heures de bénévolat dans une association locale.
Pour plus d'informations, contactez le CCAS au 03 23 26 30 93

http://laon.fr/VILLE_LAON_21_WEB/FR/Accueil.awp?page=160&m=5.90

Mairie de Laon:
Place du Général Leclerc
02000 - Laon
http://laon.fr/